

2011/3932 - Modalités d'attribution du prix de poésie Roger Kowalski (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 24/10/2011, p. 2221)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Concernant ces autres dossiers, Monsieur le Maire, je voudrais faire état de l'avis favorable de la Commission.

Je voudrais me réserver une minute après toutes ces questions que nous avons abordées toutes aussi importantes.

Je voudrais aussi profiter de la délibération concernant les modalités d'attribution du prix Kowalski, qui, je vous le rappelle est l'un des prix de poésie les plus dotés en France, de 8 000 euros et évoquer à cette occasion quand même, vous l'avez dit tout à l'heure Monsieur le Maire, le succès de cette rentrée littéraire lyonnaise, tout d'abord, bien sûr concernant le prix Goncourt, remis à l'écrivain lyonnais Alexis Jenni pour son roman l'Art Français de la Guerre.

Il aime rappeler lui-même qu'il est très Lyonnais, mais plus largement je voudrais féliciter les nombreux auteurs qui constituent la scène lyonnaise, des auteurs qui vivent et travaillent à Lyon ou dans notre région et qui ont donné à cette rentrée culturelle, remarquée par ailleurs, une production littéraire remarquable et remarquée comme je viens de le dire. Je pense à François Beaune, à Robert Alexis, Eric Villeneuve, Lorette Nobécourt et de nombreux autres.

Nous travaillons, nous le savons tous ici, au développement littéraire par le soutien au réseau de lecture publique, mais aussi par les différents événements, que ce soit les Assises du Roman, le Quai du Polar, le Printemps des Poètes, mais aussi le soutien aux libraires. Aux côtés des autres secteurs de la création artistique qui marquent notre Ville, je pense que ce renforcement et la vitalité de notre scène littéraire participent pour faire de notre Ville, une ville de lettres mais aussi à être candidate à une métropole des savoirs. Voilà ce que je voulais rappeler très brièvement Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Képénékian. Tout le monde a remarqué combien la scène culturelle plus largement, pas simplement la scène littéraire lyonnaise, était en train de devenir une référence dans des temps où beaucoup d'autres palissent un peu et comment très au-delà de la région, mais au-delà même du pays, un certain nombre d'acteurs culturels de tous les pays d'Europe ont les regards fixés sur Lyon.

Je voudrais simplement dire que dans les délibérations que nous passons au compte de votre délégation, figure la dénomination de la bibliothèque de la Duchère que nous appellerons Annie Schwartz - Madame Rabatel- Annie Schwartz était une militante, une citoyenne de la Duchère qui s'était beaucoup consacrée aux problèmes des cultures

d'origines de cette Duchère extrêmement variées, extrêmement métissées avec des personnes ayant des histoires très diverses et plonger aux racines de leur histoire, avait été pour elle un engagement extrêmement fort. J'aurai l'occasion de lui rendre hommage à la Duchère, je crois, dans la semaine.

Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)